PROCES–VERBAL
COMMISSION REGIONALE DEVELOPPEMENT ET ANIMATIONS DES PRATIQUES

Réunion du : 10 septembre 2021 – 9h30
Au siège de la Ligue - MONTGERMONT

Présents : MM. Jean-Paul COURCOUX, Jean-Pierre LORGEOUX, Marc ESCALAÏS, Philippe JAILLET
C.T.R. DAP : M. Fabrice MOREL

Excusé(e)s : MM. Jean-Pierre LE BRUN, Marc GILLES, Damien COLAS
C.T.R. DAP : M. Stéphane VALENTIN

. **Groupe R1** :
Forfait de OC. CESSON et SENE FC. Suite à ces 2 forfaits la CR.DAP a décidé de faire accéder en R1 les clubs de AC. CARHAIX et PLOUZANE AC en tenant compte des classements 2019/2020, de façon à avoir un groupe R1 de 8 équipes.

. **Groupe R2** :
Suite au forfait du club QUIMPERLE FC et suite à l'accession des clubs de AC.CARHAIX et PLOUZANE AC, la R2 s'est retrouvée à 5 équipes. Un nouveau forfait sera enregistré de la part du club THORIGNE FOUILLARD. La CR DAP a donc décidé de procéder au repêchage de 4 équipes parmi les 4 districts. Le district 22 n'ayant pas de club à proposer, le district 29 proposa dans un premier temps le club de DC. CARHAIX qui finalement n'acceptera pas l'accession et sera remplacé par le club STELLA MARIS DOUARNENEZ ; le district 56 proposant le club de HENNEBONT FUTSAL. Afin de compléter le groupe il fut demandé au district 35 de proposer 1 club. Suite à ces ajustements, le club du 56 LOCOAL MENDON déclara forfait également et ce assez tardivement. Pour compléter le groupe, 2 équipes du district 35 furent proposées, le club ST MALO JA SAINT SERVAN qui confirmera sa participation. A ce jour nous sommes dans l'attente de la décision des CADETS DE BRETAGNE RENNES.

. **Informations R1 et R2 saison 2021/2022.**
Le championnat R1 et R2 va se dérouler en 2 phases ; une 1ère phase avec match aller simple soit 7 journées du 24 septembre au 12 novembre. A la fin de cette 1ère phase, l'équipe classée 8ème de R1 sera rétrogradée en R2 pour la 2ème phase. L'équipe classé 1ère de R2 accédera en R1 pour la 2ème phase.

La 2ème phase débutera le 3 décembre pour se terminer le 13 Mai avec matches A/R soit 14 journées. A la fin de cette 2ème phase, le champion de R1 sera proposé pour disputer les barrages d'accession à la D2 nationale. Les équipes classées 7ème et 8ème seront rétrogradées en R2 pour la saison 2022/2023. Les équipes classées 1ère et 2ème de R2 accéderont en R1 pour la saison 2022/2023. Les équipes classées 7ème et 8ème de R2 seront rétrogradées dans leur district respectif.

Barrage accession championnat régional :
Accession en R2 :
. Les 4 équipes issues des championnats départementaux s'affronteront sur 1 match après tirage au sort.
. Les 2 vainqueurs accéderont directement à la R2 phase 1 et les 2 équipes vaincues rencontreront sur 1 match après tirage au sort les équipes classées 5ème et 6ème du championnat R2 .
. Les vainqueurs évolueront en championnat R2 1ère phase pour la saison 2022/2023.

6 Doubles Licences sont autorisées pour les équipes R1, 8 Doubles Licences pour l'ensemble des clubs de R2.

Les clubs de R1 et R2 doivent impérativement remplir et retourner le document concernant les coordonnées des clubs le plus rapidement possible.

. Calendrier championnat R1 :
Document joint.

. Calendrier championnat R2 :
Document joint.

Le règlement du championnat de Bretagne futsal est en cours de modifications et sera disponible prochainement sur le site de le Ligue de Bretagne.

. **Coupe Nationale :**
Point sur les engagements au 10 Septembre :
D22 : 9
D29 : 10
D35 : 21
D56 : 10
Soit 50 équipes au total.

1er tour : 8 octobre.
2ème tour : 29 octobre.
3ème tour : 26 novembre.
4ème tour : 7 janvier 2022.
32ème : 5 février.
16ème : 25 février.
8ème : 16 mars.
1/4 : 8 avril.
1/2 : 20 avril.
Finale : 21 mai.
5 équipes participeront au 1/32ème de finale. La date butoir est fixée au mardi 15 septembre.
Tirage au sort du 1er tour mardi 21 septembre à 12H en direct sur le facebook LBF. En fonction du nombre d'équipes engagées par district, un certain nombre de matches auront lieu par district pour les 2ers tours.
Les équipes R1 et R2 participeront à partir du 2ème tour.

.**Coupe région Bretagne SM : date limite d'engagement le 15 Octobre.**

Point sur les engagements :
D22 : 5
D29 : 10
D35 : 17
D56 : 6
Soit 38 équipes au total.

Les équipes participantes doivent obligatoirement participer à un championnat district ou ligue.
1er tour éliminatoire : 26 novembre.
2ème tour éliminatoire : 7 janvier.
1/16ème : 5 février.
1/8ème : 25 février.
1/4 : 11 mars.
1/2 : 8 avril.
Finale : 23 avril.

Règlement :
Voir sur le site de la Ligue de Bretagne.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'est terminée à 19H.

Le Président
Jean-Pierre LE BRUN

Le Secrétaire
Jean-Paul COURCOUX